SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend
MERVEILLE DU SIECLE

Ce remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est un [illegible] meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres. Effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMÈDE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté que ne possède aucun autre remède qu'est le grand secret de son succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de [illegible] dans des cas regardés comme incurables, et a sauvé la vie à plus de 5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend fortifie et vivifie [illegible] système, voit qu'il [illegible] par l'usage des médecines ou par les excès [illegible] d'une jeunesse passionnée. [illegible]

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies du Foie, Rhumes, Catarrhes, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New York, 28 avril 1847.

Dr Townsend — J'ai la conviction la plus complète [illegible]

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les menstrues, de maladie ou d'accident. [illegible]

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. [illegible]

REMÈDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qu'on ait découvert pour les femmes en couches. [illegible]

BEAUTÉ ET SANTÉ.

[illegible]

OPINION DES MÉDECINS

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. [illegible]

R. B. BRIGGS, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

[illegible]

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

[illegible]

AUTRE RUSE.

[illegible]

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New York. — Les personnes qui désireront se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer depuis trois ans, devront s'adresser au seul agent pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO.,
20 août—1an 151, rue de Chartres

Trente piastres de récompense.

PARTIE marron le 14 courant, du No 3, rue l'Union, le nègre JOHN HARRISON, natif de Baltimore, ou il a appris l'état de peintre en bâtiments, taille de 5 pieds 8 pouces, traits fins, yeux petits, vêtu d'un pantalon de cotonnade, chemise en coton, chapeau [illegible]. La récompense ci-dessus sera payée à qui le livrera à M. Nugent, rue [illegible]

J. R. DRUMMOND,
3, rue Union

Dix piastres de récompense.

PARTI marron de chez son maître le [illegible] dernier, le nègre créole EUGÈNE, âgé d'environ 35 ans, teint jaune, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, mince, les épaules larges, et légèrement arrondies, parlant créole et anglais, bégayant un peu, il a les [illegible]. Il était généralement [illegible] dans les presses à coton ou au dehors [illegible].

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque [illegible]

X. LAMBERT,
62, rue des Magasins.

10 piastres de Récompense.

PARTIE marronne de chez M. P. Soniat, [illegible] la négresse ROSE, âgée d'environ 22 ans, taille petite, peau très noire, bouche grande et laide. La récompense ci-dessus sera payée à [illegible]

P. SONIAT.

Dix piastres de récompense.

PARTI marron de la plantation de [illegible] M. [illegible] paroisse de Plaquemines, le mulâtre WILLIAM COLBERT, âgé de 25 ans, [illegible] 5 pieds 5 pouces, ayant l'air [illegible]

6 juil—12

HOTEL DE MONTEREY

A MONTEREY (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour rendre son séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées. La table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.

TAMARINS FRAIS — 100 barils en déchargement du navire Fernand et à vendre à bas prix par

O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE en demi barriques, 50 demi barriques [illegible] de famille, en déchargement du navire [illegible], à vendre par

O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE — 150 paniers Lion Couronne, Cordon [illegible] Croix Rouge, à vendre par

O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE ET BLANC — 24 barriques vin rouge St Estèphe Médoc et 12 barils vin blanc Sauterne, en débarquement des navires Eli Whitney et Emma Watts, à vendre par

X. LAMBERT,
62, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Emma, capitaine Ballasse, et à vendre par les soussignés : 40 barriques vin rouge bon pour familles.

BOYER FRÈRES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me Municipalité.

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE — 300 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de ferblanc, de manière à pouvoir être transportés facilement dans l'intérieur et à vendre par

J. & J. TARDOS,
17 juin 31, Vieille Levée

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN,

Séance de mardi, 11 juin 1850.

Spécifications concernant la réparation des wharfs et de la levée en face de la Municipalité No. Un.

Le contracteur sera tenu de réparer et de tenir en bon ordre, tous les wharfs et la levée en face de la Municipalité No. Un, de la rue du Canal à celle de l'Esplanade, de la manière suivante, savoir :

Aussitôt qu'il y aura un trou dans le plancher des wharfs, le contracteur le fera boucher, immédiatement, et aussitôt qu'il se fera un trou dans la levée, il le fera remblayer avec des coquilles du Lac ou des déblais d'huîtres ou encore du gravois.

Dans le cas où une partie des wharfs s'affaisserait au-dessous du niveau que déterminera le voyer à au moins 3 pieds au-dessus de la marque des plus hautes eaux du fleuve, le contracteur devra la faire relever, immédiatement, en employant des cales ou en faisant un nouveau travail, comme suit :

Les pilotis auront 12½ pouces d'équarrissage et seront enfoncés de 15 à 25 pieds en terre à des distances de 10 pieds de centre en centre. Les têtes de pilotis et les chapeaux, qui auront 12½ pouces d'équarrissage, seront assemblés à tenons et mortaises de 9 pouces. Les lambourdes du plan horizontal et du plan incliné, auront 12½ pouces d'équarrissage, seront placées à 5 pieds du centre et seront fortement clouées sur les chapeaux avec des chevillettes de 16 pouces de long et de ¾ de pouce de diamètre. Le plancher sera en planches de cypre ou de pin jaune de 3½ pouces d'équarrissage cloué avec des clous de 6 1/2 à 7 pouces de long. Dans toute cette partie réservée aux bateaux à vapeur où il est nécessaire d'avoir un plan incliné, il y aura une double rangée de pilotis qui recevra un chapeau de 12½ pouces d'équarrissage, assemblé à tenons et mortaises. Sur le dessus du dit chapeau reposera un chapeau de défense de 12½ pouces d'équarrissage qui sera boulonné avec des boulons de 1 1/2 pouce de diamètre à chaque cinq pieds. Les deux premiers rangs de pilotis seront boulonnés avec deux boulons de 1 1/2 pouce de diamètre. Les quatre rangées de pilotis du plan incliné seront liées à des distances de 10 pieds par des pièces de 12½ pouces d'équarrissage, qui seront assujéties à chaque piloti avec des boulons d'un pouce de diamètre. De vingt pieds en vingt pieds il y aura un piloti d'amarrage de 12½ pouces d'équarrissage qui sera assujeti par deux boulons d'un pouce de diamètre. Les wharfs pour les navires auront deux chapeaux de défense ; l'un à 3 pieds au dessus de la marque des eaux basses et l'autre à un pied au-dessous du plancher des wharfs.

Dans le cas où une partie de la levée s'affaisserait par cause d'éboulis ou par toute autre cause, il sera du devoir du contracteur de la remblayer avec du sable du fleuve, et de couvrir le nouveau remblai d'une couche suffisante de coquilles ou de gravois.

Quand le Conseil jugera nécessaire de pousser en avant dans le fleuve un wharf ou une portion de wharf, de changer la forme ou la position d'un wharf, ou de niveler la levée en entier ou en partie ; il sera du devoir du contracteur d'exécuter les susdits travaux sans compensation.

Le bord extérieur de la levée sera, toujours, tenu de niveau avec le plancher des wharfs.

Tous les matériaux seront de première qualité, et seront fournis par le contracteur.

Le contracteur exécutera, immédiatement, tous ordres du maire, du recorder, du voyer, du député voyer et du wharfinger concernant les réparations des wharfs et de la levée, et en cas de négligence ou de refus de sa part, le voyer est autorisé à faire faire l'ouvrage aux frais du contracteur et de le rapporter au Conseil, qui, après examen de la plainte, se réserve le droit d'annuler le contrat sans procédure judiciaire.

Le contracteur fournira un cautionnement de $20,000 pour répondre de la fidèle exécution de son contrat. Le dit cautionnement devant être renouvelé annuellement ou quand le Conseil le jugera convenable.

Les paiements seront faits tous les trois mois, sur un certificat du voyer, constatant que le travail a été exécuté, et le trésorier comme garantie retiendra un tiers du montant de chaque certificat—le tiers ainsi retenu sera payé à la fin de chaque année.

Les alignements et le niveau seront donnés par le voyer qui aura la surveillance de tous les travaux.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 17 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
19 juin H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de mardi 11 juin 1850.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis pendant trente jours après la promulgation de cette ordonnance, du contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de cette municipalité conformément aux spécifications et aux termes ci joints ; le dit contrat devant être passé en deux sections, l'une à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue Ste-Anne, et l'autre depuis la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de l'Esplanade. Le contracteur devant fournir sécurité sur hypothèque pour la somme de vingt mille piastres.

Résolu de plus, que le contracteur ne pourra pas vendre, transférer ou disposer en aucune manière de son contrat en faveur d'une ou de plusieurs personnes, pendant tout le terme du dit contrat. Autrement le contrat sera déclaré forfait, et le voyer est et demeure autorisé et requis de continuer l'exécution du dit contrat pour le compte et risque du contracteur et de ses sécurités, excepté en cas de mort ou d'impossibilité physique de la part du dit contracteur.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 17 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Le 18 juin 1850.

En vertu des résolutions qui précèdent,—Avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais, pour l'espace de cinq années, le contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de la Première Municipalité, le tout conformément aux sus-dites résolutions.

19 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN,

Séance de Mardi, 11 juin 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant trente jours que l'on commencera le pavage en blocs de granit à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres à la rue de la Levée, de la rue Ste-Anne à la rue Madison et de la rue Condé à la Levée.

Approuvé, le 17 juin 1850.
Signé, JH GENOIS, Recorder.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

Le 18 juin 1850.

EN vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le pavage en blocs de granit à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres à la rue de la Levée, de la rue Ste-Anne à la rue Madison et de la rue Condé à la Levée.

Le pavage ci-dessus devant être fait conformément aux spécifications déposées dans le bureau du Voyer.

19 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Le 19 juin 1850.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, adoptée à la séance du 11 juin 1850 - Avis est par le présent donné que dans non moins de dix jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la dite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la dite résolution, savoir, le revêtement en coquilles de la rue Bienville à partir de la rue Claiborne au Chemin de la Métairie, le tout conformément à l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'acte supplémentaire, approuvé le 3 mai 1847.

20 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.

Séance du mardi 2 juillet 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant dix jours, qu'il adjugera au rabais le travail nécessaire pour faire le niveau du pavage aux extrémités du marché Trémé, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 5 juillet 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

Le 10 juillet 1850.

D'APRES la résolution qui précède, avis est par le présent donné que lundi 29 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour baisser le niveau du pavage aux extrémités du marché Trémé, conformément au plan et aux spécifications déposés dans le bureau du voyer.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No1.

Séance de mardi 2 juillet 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant dix jours, dans la gazette officielle de cette municipalité, qu'il adjugera au rabais, la pose des traverses en cartelles de chalans, dans toute cette partie des 2me 5me et 7me districts ou les trottoirs sont faits en briques, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 25 juillet 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

10 JUILLET 1850.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède avis est par le présent donné que Samedi 29 du dit mois, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais la pose des traverses en cartelles de chalans dans toute cette partie des 2me, 5me et 7me districts où les trottoirs sont faits en briques, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

11 juillet A. D. CROSSMAN, Maire.

REOUVERTURE DU MAGASIN
B. DURAND,
Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de r'ouvrir son magasin de la rue Royale ; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français :

Chapeaux pour dames, rubans ;
Do pour enfant, mantelets, manteaux
Soieries pour robes et chapeau ;
Tarlatane pour robes, robes brodées ;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles ;
Epingles pour la tête, gants, colliers ;
Eventails pour dames, carnets pour bal ;
do pour enfans, mouchoirs brodés ;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails ;
Articles pour bourses, florence ;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie ;
do de velours, et galons,
Velours en pièces, jarretières ;
Voiles de mariée, brodés et autres ;
Robes de moire, articles pour broder ;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres ;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie,
Livres de messe, voilette blanche et noire,
Guimpes, cols montant et autres ; pèlerines ;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage ;
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre ;
Verres de toilettes et autres, parures pour deuil ;
Robes et bonnets de baptêmes ;
Ombrelles et parapluies ;
Fournitures pour modes. 9 av

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 28,

40 barriques vin rouge bon ordinaire, marque Montferrant.
40 quarts cognac diverses marques.
10 barils vin blanc diverses marques.
40 barils whiskey, diverses qualités, Irish, old Monongahela et Bourbon.
10 barils peach-brandy
4 do cherry do
40 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre.
50 paniers champagne, diverses marques.
150 paniers guignolet.
1000 do anisette, diverses marques.
250 caisses curaçao, divers modèles.
100 do marasquin do
100 do eau de vie de Dantzick.
200 do eau verte estomachique.
150 do liqueurs extrafines, bouteilles gravées.
250 do do fines.
25 barils merise, diverses qualités.
Sirops assortis, eau de fleur d'oranger, &c. &c.
Et tout ce qui compose l'assortiment des cafés.
24juin ☞ F. ROUMIEU.

CANDY—60 caisses rouge et blanc, à vendre par
R. J. HART & CO.
4juil 28, rue Tchoupitoulas.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

[illegible]

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité No Un dans sa séance du 4 de [illegible], adopta une résolution déclarant l'intention du Conseil [illegible] une taxe spéciale [illegible] pour couvrir [illegible] le déficit de cette année, et que [illegible] Conseil du 11 du présent mois, le maire fut autorisé à prendre les mesures légales afin que les votants fussent consultés sur leur opinion quant à la convenance d'imposer une taxe spéciale d'un quart pour cent pour douze ans sur les propriétés immeubles de cette Municipalité, pour payer le pavage en blocs de granit, du Chemin public, des rues de Chartres, Condé et Royale, à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade ;—En vertu de l'acte "Relatif à la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 18 mars 1850 ;

Moi, A. D. Crossman, Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, annonce par le présent que les différents "Polls" de la Première Municipalité, seront ouverts le samedi 20 juillet 1850, aux endroits et sous la direction des Juges et Greffiers, ainsi qu'il est prévu par la loi,—afin de recevoir l'opinion des votants de ladite Municipalité No Un quant à l'acceptation ou rejet desdites taxes imposées par le Conseil, savoir : la taxe spéciale pour combler le déficit—et celle qui a pour but les améliorations ci-dessus expliquées.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour le premier ward, à l'école de la rue Conti inspecteurs—J. L. Solomon, N. Richards ; greffiers —Emile Granet, B. W. Cohen.

Pour le second ward, au café de M. Salvador Prats, encoignure des rues Douane et Remparts inspecteurs—L. J. Harris, A. Levy ; greffiers—F. Buchanan, R. Richardson.

Pour le troisième ward, au café Jefferson, rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St-Pierre : inspecteurs—E. A. Michel, M. Bozonier ; greffiers—L. A. Bozonier, Jh. Dubuc.

Pour le quatrième ward, au café d'Orléans, rue d'Orléans ; inspecteurs—Chs. Oger, Armand Déjean ; greffiers—Auguste Déjean, T. Lamothe.

Pour le cinquième ward, chez F. Altman, encoignure Orléans et des Marais ; inspecteurs—John Wiltz, P. Whitman ; greffiers—G. F. Duclère, O. Huard.

Pour le sixième ward, à la case à pompe No. 4, rue de l'Hôpital ; inspecteurs—H. Clausen, F. Correjolles ; greffiers—Chs. Oeckmicken, L. Courcelle.

Pour le septième ward, au café Montégut, encoignure des rues St-Claude et Bayou ; inspecteurs—G. Préval, L. Surgi ; greffiers—L. Baquié Jr., O. de Fléchier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
LE 29 JUIN 1850.

D'APRES une résolution du Conseil de la Municipalité No Un adoptée à sa séance du 25 de ce mois, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du dit avis, le Conseil de la dite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution précitée, c'est-à-dire, l'ouverture et l'extention de la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie, et de planchéier la dite rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie—le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et l'acte supplémentaire du 3 mai 1847.

29 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
le 29 juin 1850.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance de mardi 25 juin 1850.

RESOLU que les spécifications du voyer, relatives aux réparations à faire aux débarcadères (wharfs), et à la levée, soient amendées de manière à obliger le contracteur à commencer les nouveaux débarcadères ou les altérations qui pourront être ordonnées par ce Conseil, le 1er juillet de chaque année, afin que le tout puisse être achevé le 31 octobre de la même année, faute par lui de se conformer à cette disposition il paiera à titre d'amende une somme de $200 par jour à partir du 31 octobre.

Résolu en outre que le dit contracteur sera tenu de fournir tout le bois et les planches nécessaires pour les ponts des navires, lorsqu'il en recevra l'ordre du wharfinger ; dans le cas contraire le voyer est autorisé à les acheter pour le compte du contracteur.

(Signé) JOS. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 28 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
Juil H. BIER, Commis.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

ATTENDU que Oscar Arroyo, Recorder de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour le cancellement du cautionnement suivant, savoir :

Un cautionnement souscrit par le dit Oscar Arroyo comme principal, le deux de septembre 1846, comme Recorder de la paroisse de Plaquemines, ensemble avec George Washington Buford et Pierre Bayhi, comme cautions, chacun d'eux solidairement, l'un pour l'autre, pour la somme de deux mille piastres.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire sous quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de cet avis, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles le dit cautionnement ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, le cinq du mois de juin de l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante et la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRE,
13jn—3m Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

ATTENDU que ce bureau a été dûment informé que les prisonniers suivans, savoir : Peter H. Ragsdale, arrêté sous conviction de meurtre sur la personne de H. Foster ; Hugh Ratcliff arrêté pour meurtre sur la personne de Eliza Jane Rodgers, et George N. Reese convaincu d'avoir volé des chevaux ; se sont évadés de la prison de la paroisse Bienville ;

J'ai lancé la présente proclamation, pour inviter le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance aux autorités pour arrêter les dits prisonniers et les délivrer au shérif de la paroisse de Bienville, et j'offre en outre, au nom de cet Etat, une récompense de cent cinquante piastres, pour l'arrestation de chacun des prisonniers désignés ci-dessus.

RAGSDALE a une petite tête, teint rouge, cheveux et barbe rousses, taille de six pieds, âgé d'environ 35 ans, et, est remarquable par un mouvement singulier des bras et une parole précipitée.

RATCLIFF a le teint clair, la barbe et les cheveux très noirs, yeux foncés, taille de cinq pieds six pouces, âgé d'environ 23 ou 24 ans, un peu bancal et aime à jouer du violon.

REESE est gros et fortement bâti, cheveux clairs, teint rougeâtre, taille de cinq pieds huit ou dix pouces et parle doucement.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge le premier juillet 1850 et la soixante quatorzième année de l'Indépendance des E.-Unis

Par le Gouverneur : JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 4 juil

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il m'est prouvé que Pleasant Furguson a commis un meurtre sur la personne de Francis M. Spain, dans la paroisse de Tensas, Etat de la Louisiane, vers le 10 juin 1850 ;

J'ai lancé la présente proclamation et j'invite le bon peuple de cet Etat à prêter main forte à la justice afin d'arrêter ou faire arrêter le coupable ; j'offre en outre, au nom des pouvoirs que les lieux de cet Etat, une récompense de trois cents piastres, pour l'arrestation et conviction du dit Pleasant Furguson ; voici son signalement : taille de six pieds, très droit, cheveux noirs et lisses, petits yeux noirs, nez charnu et plat, manières gauches, et qui ou fait la grimace en parlant, âgé d'environ 24 ans, barbe claire et natif du Kentucky.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, ce jour 21 juin 1850, en la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER
Par le Gouverneur, CHARLES GAYARRE,
27 juin—40f Secrétaire d'Etat.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,
90, rue du Camp.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $450,000. Les bénéfices sont repartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans :

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
U. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J Hart & Co.	N. H. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Pallon,

13 nov—☞ JAMES H. SUYDAM, Agent

LES soussignés venant de recevoir du Nord et d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, offrent à vendre à des prix modérés les articles suivants :

Toiles d'Irlande 5/4,
do do 6/4 pour taies d'oreiller ;
Toiles de Paris, do de Coutral, Bretagne et Platilles ;
Toiles à drap d'Irlande de 8/4, 9/4, 10/4 et 12/4 ;
do do Françaises de Cretonne de 6/4 ;
Nappes et serviettes pure fil à carres rouges et bleues ;
do do damassées blanches et écrues ;
Services damassés français de 12, 18 et 24 couverts ;
Damassés pur fil 7/4, 8/4 et 10/4 ;
Mouchoirs batiste à ourlets ;
do do à vignettes ;
do do imprimés pour femmes et enfants ;
do do clairs, idem à rivières ;
do do brodés riches, idem festonnés ;
do do brodés riches et garnis valenciennes ;
Cols brodés garnis et non garnis ;
Chemisettes mousseline brodées ;
Berthes, écharpes et mantelets dentelle ;
Voiles et Voilettes dentelle blanches et noires ;
Pèlerines brodées non garnies et garnies dentelle ;
Crêpe bleu, paille, blanc et noir ;
Fichus filet soie fantaisie ;
Cravates soie fantaisie de printemps pour hommes ;
do do d'Italie noire de 32, 34 et 36 pouces ;
Cravates batiste d'Ecosse fantaisie et blanches ;
Dentelles, valenciennes et entre-deux ;
do points de Paris, entre-deux ;
do anglaises ;
do coton imitation valencienne, etc. ;
do noires pour volants et mantelets ;
Tulles et dentelles brodés pour mantelets et pèlerines ;
Ombrelles, parapluie soie, do coton, bourses soie gants et mitaines filet uni et Egyptien à doigts et demi-doigts, gants fil d'Ecosse blancs et couleurs pour hommes et pour femmes ;
Gants soie couleurs et noirs pour hommes et pour femmes ;
Foulards soie à carreaux pour robes ;
Soie noire d'Italie pour robes, de 32, 34, 36 et 38 pouces de large ;
Mouchoirs foulard uni imprimés, do coton, do Madras ;
Rubans, taffetas et satin noir du No 1 1/2 à 12 ;
Bas soie, do coton blanc et écrus, chaussettes fil écrus et blancs, do coton pour hommes et enfants ;
Caleçons et chemises mérinos gaze pour hommes et pour femmes ;
Châles mousseline et écharpes barège ;
Courtepointes blanches 10/4, 12/4 et 14/4 ;
do couleur bleu et rose ;
do pour enfants ;
Mousselines Suisses unies et brodées ;
do à raies et à carreaux ;
Bobinets blanc, bleu et rose de 10/4 et 12/4 ;
Percale et jaconas blanc ;
Mousseline Mull, batiste d'Ecosse blanche ;
Brin fil blanc et écru ;
do coton ;
Indiennes fond clair pour printemps ;
Barèges unis et imprimés ;
do à carreaux et rayés satinés ;
Balzorines, mousselines et jaconas imprimés nouveauté ;
Gingas à matelas, nankins, toile du Nord, gingas fil et mi-fil, cotonades unies, à raies et à carreaux ;
Bretelles, bordures, aiguilles, épingles, éventails, soie noire à coudre, &c., &c. ;
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises pour habitations, tel que :
Cottin Lowell 7/8 ;
do do 4/4 ;
do do croisé ;
do Virginia 7/8 ;
do do 4/4 ;
Cotons écrus 5/8, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 ;
do blancs 5/8, 3/4 et 4/4, de 10/4 à drape, écrues, coton bleu et blanc, bonnets de laine, mousselines, tartans, gants de laine et chaussettes de laine.

BARBIERE, LACAPERE & Co,
15 avril 99, rue de Chartres.

LES SIEURS BOYER FRÈRES, tiennent constamment dans leur magasin situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité un grand assortiment de vins rouges et blancs, de marques supérieures, cognac, genièvre de Hollande et du Nord, rhum, whiskey, &c. &c. Leur grocerie tenue sur une vaste échelle offre les plus grands avantages aux familles qui voudront bien les honorer de leur confiance. 26 avril

---

ASSURANCE MUTUELLE.

[illegible] Compagnie d'Assurance [illegible] [illegible] Avec un capital assuré et garanti de 200,000 piastres

[illegible] à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'Incendie et les Risques du Fleuve et des Fleuves
Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS :

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vles,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelstein,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Riffard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
P. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25 jul—1an

Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
DES MARCHANDS ET PLANTEURS.
Fond permanent par acte d'incorporation $200,000

DIRECTEURS :

Wm. Laughlin,	C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt,	Ab. L. Van Bibber,
Jos. Ménard,	Ig. Szymanski,
Elliot Robbins,	C. A. Bulkley.
Peter Marcy,	Wm H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Samuel Jamison,	Charles Pride.
John Hall.	

Wm. LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLE, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. } Médecins.
A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, et les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que : poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne Vert égal si non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

A LA GARÇONNIÈRE,
A MANDEVILLE.
(FACE AU GRAND WARF).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la Fashion trouvera, un confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre ou l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement, ou les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 2 courant, par un splendide *Lunch*.

N. B. Il y a un barbier-perruquier attaché audit établissement.

16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux — de 22 onces en caisses de 12 bouteilles, à vendre par
NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

VIN rouge et blanc, en barriques, 1/2 barriques et en caisses, à vendre par
NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

EN DOUANE.—Cognac de M. Castillon jeune (1848), à vendre par
NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

CENDRES DE SODA—50 barriques, 20 do huile de Palma-Christy ; 10,000 boisseaux craie à platrer à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 96, Magasins, 11, Magasins Rouges

TERRE A FEU—400 barils américains, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
96, rue des Magasins, et
17av 11, Magasins Rouges

AMANDES—50 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée.

BOUTEILLES.—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
11av J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT.—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée.

IMPERIALES DE MANCHESTER—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par
McDOWELL & PECK,
16 mai 96, rue Gravier

A VENDRE par le soussigné :
10 quarts et 10 huitièmes pipes cognac,
30 meules fromage Gruyère,
50 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
900 livres champignons secs,
15 caisses fruits à l'eau de vie,
220 " liqueurs d'importation directe,
15 " prunes les choix.
Un grand assortiment de groceries pour famille.
JEAN FISSE,
12 juin Encoig. Royale et St Pierre.

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
Encoignure St-Philippe et Remparts
15 mars—6m

D. HORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune

BUREAU DU Dr. **Charles DELERY,**
Passage de la Bourse.
Entre St-Louis et Conti.
CONSULTATION—de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2.
6ju—3o

Mme CLARET.

ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction du médecin des malades qui pourraient réclamer ses soins.

RUE ST-PIERRE, No 94, AU PREMIER,
10 juin—6 m *Entre Royale et Bourbon.*

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis
2 déc—1an

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD, au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

VIN ROUGE EN CAISSES.—30 caisses vin rouge vieux Ch. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841 44
75 do do do Pontet St-Julien do
25 do do do St. Estèphe Médoc ; do :
A vendre par B. TALAMON,
22mai 182—18 rue Royale

VIN BLANC EN BARILS.—En magasin et à vendre,
175 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par B. TALAMON,
18av 181—186, Royale

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,
ONT transporté leur magasin au No. 30, Vieille-Levée, entre St Louis et Conti. 27déc

J. MORIN, IMPORTEUR de vins et eau-de-vie, a transporté son domicile et magasin du No 186 Vieille Levée, au 188, même rue. 22avril

---

[illegible] DE [illegible] [illegible]

[illegible] la triple rapport de l'éducation intellectuelle, et de l'éducation morale.

L'établissement possède un bâtiment construit sur un plan spécial pour un grand pensionnat et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtiments jusqu'à la rue des Remparts, s'étendent des jardins, salle de gymnastique, destinés aux récréations et aux promenades des élèves ; le terrain en a été aménagé et arrangé de manière à offrir en tout temps une promenade agréable et salubre ; et l'acquisition définitive vient d'être faite de ce jardin, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages immenses qui en résultent. Enfin, en y commencant les efforts et les résultats de dix années de travail, les instituteurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement vraiment digne de ce nom,* et de sa destination.

L'instruction est donnée également **en français et en anglais :** elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences.*

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. P. Lizardi) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Ligeret est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec *M. A. Desrayaux* qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de Mme *K. Desrayaux,* anglaise de naissance et d'éducation, et du *Dr Macaulay,* dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mlle *Desrayaux* et de Mmes *Berbiguier* et *Desforges.*

L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance : *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé *Lacase* est, comme les années précédentes, chargé de *l'instruction religieuse,* et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, ou unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir.*

Le Prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.

27 sept—1an

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi pensionnaires,	16	do
Externes au dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part :

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

INSTITUTION
G. BOYER,

148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURBON.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Les modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence de ces cours qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est en rapport avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves. Elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Eléments de Sciences Naturelles, Eléments des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS :

Frais d'études,	$6, 8 10 par mois.	
Demi pension,	15	"
Pension, payables d'avance et par trimestre,	25	"
Blanchissage et raccommodage,	4	"

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota.—En général, il n'est pas fait de deduction pour les absences, qu'un mois commencé est du en entier, les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil 1an

INSTITUTION
de MLLE. A. LAINÉ
Pensionnat et Externat de Demoiselles,
RUE ROYALE, 300,
Entre St Philippe et Ursulines

CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste et bien distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane dans l'enseignement, depuis une douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et éclairés.

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'Institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien être général des élèves qui lui sont confiées. 2nov 6m

MAISON D'EDUCATION
POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN
TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE
(LOUISIANE)

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.)

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangements pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, ou, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle Orléans ou, pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemines.	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rév. Dr. Neville,
Le Dr. Fin. Flemont,	MM. Alfred Hennen,
M. Zénon Labauve,	James Robb,
	H. C. Cammack,
	Fred Frey.

30janv—1 an

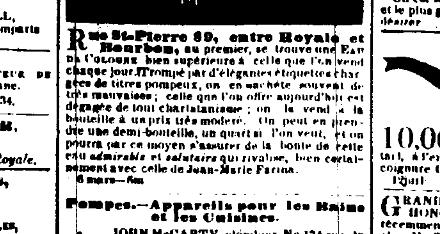

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, au premier, se trouve une Eau de Cologne bien supérieure à celle que l'on vend chaque jour. Trompé par d'élégantes étiquettes chargées de titres pompeux, on en achète souvent de très mauvaises ; celle que l'on offre aujourd'hui est dégagée de tout charlatanisme ; on la vend à la bouteille à un prix très modéré. On peut en prendre une demi-bouteille, un quart où l'on veut, et on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau *admirable* et *salutaire* qui rivalise, bien certainement avec celle de Jean-Marie Farina.

6 mars—6m

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs ; pompes de force, pompes à bière, etc., etc. ; ustensiles de cuisines, Ré- ... [illegible] bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps ; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 7fév—

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froids, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût ; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière ; poses et réparations de toute espèce d'ouvrage à bord des navires. Les prix sont modérés.

☞ Ils sont en outre, AGENTS pour le GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
7janv—1an

L. F. DELAMARE, fabricant de travaux de zinc, de plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite les Messieurs et Dames de cette ville à venir vérifier les travaux de sa fabrication, ayant une commodité supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage, tels que bains et baquets de toutes formes, fontaines à filtrer et autres, et quantité d'autres articles trop longs à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chambres, garanties sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos, etc.

Spécialité de travaux de bâtimens en zinc, pour corniches, ventilateurs de toiture, chassis, dalles, tuyaux, etc.

Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparation. 4 mars

J. MENARD,
161, *Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.*
Graines fraîches de jardinage.

REÇUS par le navire Pyramid du Hâvre, un grand assortiment de graines, de choux, carottes, betteraves, laitues, chicorées, scaroles, cressons, persil, cerfeuilles, navets, radis, poireaux, roquettes, concombre vert, aubergine blanc, melons, céleri, plein blanc et rose, tomates, choux-fleur. Aussi un vente une grande variété de plantes et arbustes de choix en pots, à vendre à des prix très modérés, 1juillet

---

[illegible]

[illegible] M. et Mme [illegible] DESRAYAUX [illegible]

[illegible]

M. et Mme DUBOIS [illegible]

[illegible]

Mme Dumas dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui doivent être préparées à la première communion et à la confirmation par M. l'abbé Lelièvre, dans la chapelle de l'Institut St-Louis.
16 juin—3m

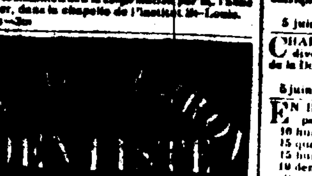

Bourbon 198,
Entre Orléans et St-Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher les organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
Prix modérés 13 juin

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUILLET 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Algan, François	Fay, A. T.
Bouvelle, Charles	Gognier, Mlle
Barnave, Aloyse	Gaud,
Berge, Léon	Guillaume, Célestine
Berthe, Jean Mathurin	Grume, Patrice
Boutre, les époux	Huzlin, les époux
Barimon, Bernard	Herson, les époux
Barbier, Alphonse	Jarry, les époux
Barbe,	Jung, les époux
Blain,	Lacoste,
Croisier, Pauline	Lebreaud, César
Couture,	Lepaulmier, Louis
Chabot, Henri	Laon, François Marie
Chavasse, de Lauzen	Maconillard, Guillaume
Delfosse, Francellete	Moulin, Md.
Delfosse, Adelaïde Fleury	Métayer,
Delfosse, femme Lano	Rigaud, le docteur
(que	
Dejonc,	Rich, Nicolas
Desmoulins, Louis	Stahle, Jacob
Durnemain,	Salles des galeries
	Thomas, Jean

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St Pierre, entre Chartres et Royale, No. 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4 juil

A LOUER.

UN beau Magasin neuf en briques à trois étages, venant d'être bâti, situé à Lafayette, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et St André, vis-à-vis le wharf des steamboats de la ligne de Chagres.

AUGUSTE MOLIER,
2ju No 90 rue St-Louis

Magasin à Louer.

A LOUER le magasin maintenant occupé par M. G. W. Dubar, No. 30, rue de la Douane entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée en juillet. 8juin

A LOUER.—Le magasin No 6, rue Conti, occupé présentement par MM. J. B. Plauché & Co.—Possession en sera donnée le 1er juillet. Pour les conditions s'adresser à

LEOPOLD JEANNET & Co.,
30mai 22, rue St Louis

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Etrangers et Richard, on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations s'adresser à

DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22mai 35, rue Natchez

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St Charles, avec maison d'habitation et cour. S'adresser No. 25, rue Royale.

12 jan ☞ A. TRUDEAU.

A LOUER. Deux jolies résidences bien aérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Condé, entre Hôpital et Quartier. Pour les conditions, s'adresser à

DOMINIQUE LABATA,
11jn rue Jefferson, No 9.

A LOUER.—Un bureau au 1er étage, ayant balcon sur la façade, situé au No. 13, rue Bienville.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
19ju 13, Bienville

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hôpital et Gallatin. S'adresser à EDWARD SHIFF,
20 juin—2p ☞ No 78, rue du Canal

Maison Californienne à Mandeville.

A LOUER pour le 1er juillet, une maison à deux étages, composée de 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, cuisine et chambres de domestiques. Pour les conditions s'adresser à

J F BERCIER & CO.,
18juin No 54, Vieille Levée.

THOMAS C. PAYAN & CO.,
No. 10, rue Canal, entre les rues Vieille-Levée et Chartres,
Manufacture No. 311, Broad street, Newark, New-Jersey.

VIENNENT de recevoir par les navires Medora, Gallet et Gauss, un bel assortiment de marchandises de printemps qu'ils offrent à vendre à les plus bas pour du comptant.

HABITS de belle et de grande de Cerro-Gordo, Lamartine, Taglioni, paletots d'affaires sacs et habits à la Quaker.

PANTALONS.—Avec et sans sous pied.

ETOFFES.—Mérinos noir français, anglais, alpaga et américain, mérinos fantaisie, toutes couleurs, alpaca, soie, et coton fantaisie, noirs, olive, vert, perle, coutils à carreaux, à raies et en blanc, tissu blanc, toile brune, &c.

GILETS.—Etoffes satin noir et fantaisie, basin, soie française, Florence d'Italie, noir brodé, cachemire d'été, coutils français, blancs et à dessins, do lustres, &c.

TOILE.—Chemises françaises et fabriquées dans le pays, articles supérieurs de $12 à $26 la douzaine, chemises brodées, chemises en calicot, do a raies, do flanelle, do à devant de toile, do coton, chemises de peau en toile, de soie, mérinos, agneau, tricots blancs, roses, chamois, &c.

200 paires bretelles américaines et françaises en gomme élastique, bas et chaussettes de fil et coton, mouchoirs de soie fantaisie, foulards, cravates, cols et rubans pour le cou de toutes les couleurs et de tous les prix.

Les planteurs, les marchands et les détaillants sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. Les quelques marchandises d'hiver qui nous restent en main sont maintenant offertes à des bas prix et presqu'au prix coûtant.

24 avril—6m THOMAS C. PAYAN & Co.

VINS EN CAISSES de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles — 400 caisses vin rouge St Julien Médoc.

500	do	do	Cantenac Médoc,
200	do	do	Château Margaux,
150	do	do	Château Léoville,
125	do	do	Château Lafitte,
150	do	do	Gruau Larose,
400	do	do	Haut Sauterne,
200	do	do	Haut Barsac,

40 caisses vin de Bourgogne différents crus,
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

LIQUEURS.—30 caisses de 12 bouteilles liqueurs assorties superfines ;

4	do	de 25 paniers anisette extra superfine ;
80	paniers de 6 bouteilles guignolet superfin ;
40	caisses de 12 cruchons curaçao superfin ;
50	do	marasquin grand et petit modèle,
100	do	absinthe, Sauvageot et Yersin & Lecoultre ;

A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Spindola—

Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 8av

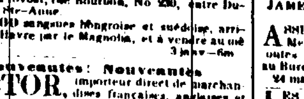

10,000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, aux prix les plus modérés.
12juil J. P. SOUBIRAN.

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MARCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne

10,000 sangsues Hongroise et suédoise, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt 3 janv—6m

Nouveautés : Nouveautés

VICTOR, importeur direct de marchandises françaises, anglaises et américaines, *rue St Charles, No 16, entre les rues Canal et Commune,* a l'honneur d'annoncer à ses habitués et au public qu'il vient d'augmenter considérablement son magasin d'un grand assortiment de marchandises nouvellement débarquées et en débarquement des navires Espindola, Sargo et Holyoke.

Au nombre de la grande variété qu'il serait trop long de mentionner se trouvent les marchandises suivantes, savoir :

Cravates vermingans de toutes couleurs.
do à la Duchesse.
do à la Joinville.
do en voile de Chine.
do en mousseline imprimée.
do en soie des ateliers de la Sylphide.
Cols de nouveau genre.
100 douzaines chemises de toile superfine.
80 do do en coton, devant en toile.
50 do do en percale.
90 do do de couleurs, dif. modèles.
100 do mouchoirs batistes pour homme et pour femme.
100 douzaines foulards des Indes, d'un nouveau genre.
Un très grand assortiment de gants fil d'Ecosse et de soie.
Chaussettes de soie de toutes couleurs.
do de coton, en tous genres.
Un grand assortiment de bretelles en soie et autres.
Cannes et parapluies de diverses couleurs et en tous genres.
Nécessaires de voyage pour homme et pour femme.
Toutes espèces de parfumeries de Paris, &c., &c.

M. Victor prévient aussi les coiffeurs de cette ville particulièrement, qu'il a aussi reçu par le même arrivage, un considérable assortiment de cheveux à leur usage.

Il continue comme par le passé à se charger de toutes commandes de perruques et de toupets et est constamment prêt à en fournir sur demande.

Son Salon pour la coupe des cheveux est pourvu des meilleurs ouvriers, et les soins les plus empressés seront donnés à ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. 27av

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—321 caisses en débarquement des navires Alfred Exall, Sultana, Gen. Berry et bricks Partridge et Alida, et steamer Ohio, à vendre par E G HOBBS,
1juil 18, rue de la Douane

[illegible]

[illegible] J. T. BRARD, Encanteur. [illegible] Arcade Passage.

EN débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés 20 barriques vin Montferrand.

DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35, Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne de diverses marques, en magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par

DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
5 juin 35, rue Natchez

EN DOUANE.—10 quarts cognac (Rue Champagne 1815), de Castillon jeune et autres.

10 huitièmes	do	do	do	
15 quarts	do	do	1825	do
15 huitièmes	do	do	do	
10 demi	do	do	1848	do
8 quarts	do	do	do	do
16 huitièmes	do	do	do	do

A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

EN MAGASIN.—100 barriques vin blanc, Sauterne.

30 demi barriques vinaigre blanc, de la marque Minvielle et Ducos.
Fruits à l'eau de vie et au vinaigre.
Huile de Bordeaux en paniers et en caisses.
Absinthe de Yersin & Lecoultre ; kirch wasser.
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20 Rue Jefferson.

Garantis de véritables crus.

VINS achetés par le soussigné lui même sur les lieux de production :

100 barriques vin rouge Montferrand 1848, excellent vin de famille.
10 barriques vin rouge Bassens 1847 ; 10 barriques Pauillac Médoc 1847.
6 barriques vin rouge vieux St Julien 1844 ; 6 barriques Vanderlinden 1847.
2 & 4/4 barriques vin rouge vieux château de Pez 1844, et 4 & 4/4 barriques Avensan, Margaux.
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 69, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir : MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 28avril—1an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Moses Wheeler et Ignatieum et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations. - Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par

FROST & Co,
8 juin 10 rue des Magasins

EN débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

140 barriques bon vin rouge pour famille.
BOYER FRÈRES, Encoignure
5juin Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

INCESSAMMENT attendu par les navires Jane Pannell et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

145 barriques vin rouge (marques diverses) et bon ordinaire. BOYER FRÈRES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25 avril Municipalité

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DÉSINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe ..., tandis qu'il ne sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emporté du service de voir Trimaille.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE

Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,

Par H. DUMÂCHER & CO.

Bureaux No 135, encoignure St Anne et Dauphine, et No 7 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle Orléans. 15 juin—1an

VIN ROUGE en débarquement du navire Huida Johanna, de Bordeaux : 24 barriques vin rouge Médoc, à vendre par X. LAMBERT,
9juil No 62, rue Magasins

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.

VIENNENT de recevoir de Paris et de New York, par les navires Union, Toronto et Pyramid, un choix magnifique de marchandises pour la saison, consistant en partie de

Foulards de l'Inde nouveaute,
Mousselines blanches, brodées riches,
Barèges Albon toute nouveauté,
Barèges unis en toutes couleurs,
Bandes brodées pour lingerie,
Manches do, manchettes do,
Mantelets mousseline brodée,
do barège blanc et couleur
Robes de batiste imprimée,
Rideaux brodés mousseline et dentelle,
Linon 12/4 pour moustiquaires,
Tapis de table et de piano très riches,
Toiles damassé ouvré, nappes, serviettes, toiles de Paris, etc.
Bas de fil d'Ecosse unis et brodés.

Articles de deuil :

Barège et Albarine,	noire,
Jaconats et mousselines,	do,
Alpaccas et bombazine,	do,
Etamine fine,	do,
Vraie grenadine et crêpe de Chine,	do,
Chali,	do,

Crêpe anglais pour chapeaux et voiles, etc. etc.
12 juil

Maison de Commission
H. NOEL & GUIRAUD,
103, RUE ROYALE.

150 Barriques vin St Julien, St. Estèphe, &c. 50 barils vin blanc Gruau, Barsac, Sauterne &c.

10	barriques Château Lafitte,	
4	do do	du Margaux,
8	do	St. Emilion Laborde.
12	do	Haut St. Emilion

130 barils Madère.
40 do Xérès.
1000 caisses vin rouge et blanc de toute marque,
300 paniers Champagne
150 caisses absinthe suisse, marque Pernod
40 do kirsch do do
10 do fruits à l'eau de vie,
5 1/2 et 16 1/2 eau de vie.
20 meules gruyère. 29mai

Marchandises Suisses.

8 balles guinghams de différentes largeurs ;
4 do madras,
1 do bretelles.
Mousselines, mouchoirs et robes brodées ; en magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
29mai 103, rue Royale

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR
A. DELAMARE,
No 26, rue St Louis

15 quarts pipes cognac, Lauseau jeune, de preuve,
25 do do Rochelle, Camus, do,
15 do et 8 1/2 do do United Proprietors,
12 do et 4 do do do Pinet Castillon 1846,
4 1/2 et 3 quarts do Pasteau Charruyer,
2 do et 4 do do O Dupuy, pâle 1846,
100 barriques vin rouge (bon ord.) différents crûs,
40 do do de famille Margaux Médoc,
6 do do vieux Branefort,
60 barils vin blanc Sauterne et Barsac,
20 do do vieux do,
15 do Madère de Sicile,
1 pipe vieux do Old Reserve,
1 do do do Old London Particular,
1/2 do do do Old Palethinto,
100 paniers champagne Ancre Brand,
80 do Ducal Grape,
25 do Capt. May,
40 do Gen. Taylor,
100 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe,
20 do do 24 1/2 bouteilles,
25 do do Léoville,
40 do do Haut-Talence,
50 do do Château-Lafitte,
20 do do 24 1/2 bout. do,
20 do vieux vin Haut-Brion,
100 do vin blanc Haut-Sauterne,
40 do do do 24 1/2 bouteilles,
8 pipes genièvre de Hollande,
1 puncheon rum de Jamaïque et 1 Ste Croix,
1 do Irish Whisky,
150 gallons Mayors directement importée,
4 quarts pipes cognac Otard Dupuy 1849, et un assortiment général de tous les articles en liquide, nécessaires aux cafés. 18 juin

Impériales, etc.

65 BALLES impériales 36 pouces, 10 caisses écharpes crêpe rouge, dans les magasins de la Douane, à vendre par
P H PETITPAIN,
12 juil—4 No 8 rue du Canal

PEINTRE.
A. C. JAUME,
Peintre de portraits et professeur de dessin.
Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin Leçons en ville.
RUE ROYALE, 219. 29oct—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.
JAMES WALKER, JAMES A. PORTER,
Secrétaire. Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24juil—1a le Bureau de la Poste

BARRES ET CERCLES EN FER, en déchargement du navire Florida, de Liverpool, et à vendre à bas prix et en lots à la convenance des acheteurs.

180 paquets cercles en fer anglais des diamètres suivants : 3/8, 7/16, 1/2, 5/8.
4619 barres fer anglais comme suit :
305 barres 3/4 ; 140 do 7/8 ; 56 do 1 ; 30 do 1 1/4 ; 26 do 1 1/2 ; 60 do 5/8 carré, 380 do 3/4 ; 184 do 7/8 ; 45 do 1 ; 98 do 1 1/4 ; 219 do 1 1/2x3/8 ; 92 do 3 1/2x7/16, 77 do 1 1/2x1/2 ; 140 do 1 1/4x1 1/4 ; 179 do 1 1/4x3/8 ; 70 do 2 1/2x1 1/4 ; 434 do 1 1/2x5/8 ; 127 do 1 3/4x1 1/4 ; 85 do 1 3/4x3/8 ; 64 do 1 3/4x7/16 ; 60 do 1 3/4x1/2 ; 116 do 1 1/2x1 1/4 ; 560 do 1 1/2x3/8 ; 189 do 1 1/2x1/2 ; 46 do 1 1/2x1 ; 104 do 1 3/4x1 1/4 ; 408 do 1 3/4x1/4 ; 50 do 1 3/4x1/2 ; 226 do 1 3/4x3/8 ; 108 do 1 3/4x3/4 ; 55 do 2x3/8 ; 85 do 2x1/2 ; 36 do 2x5/8 ; 51 do 2 1/2x3/8 ; 34 do 2 1/2x1/2.

DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13jn 35, rue Natchez

EN débarquement du navire Pyramid, du Havre, et à vendre par le soussigné :

Ammoniaque liquide, très concentré.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke.
Sirop de digitale de Labelonye.
Anti Glaireux de Grillié.
Poudre superfine pour la toilette.
Calomel cristallisé, Saccharate de chaux.
Atropine, Digitaline, Colchicine, Aconitine.
Boules de Mars, Nitrate d'argent fondu et cristallisé.
Tubes de rechange pour clysopompes.
Eponges fines pour toilette, bougies en cire.
Assortiment de clysoirs, bandages, suspensoires en soie et coton.
Fécule de pomme de terre, charpie fine.

En débarquement du navire Sultana, de N.-York :

Masse bleue et calomel anglais.
Ceintures abdominales de Hull.
Quinquina rouge et jaune (poudre et écorce)
Lancettes d'Evans, scarificateurs, chloroforme et toutes espèces de plantes médicinales.
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
1 juillet Encoignure Douane et Dauphine.

VENTES DU JOUR.

[illegible] FARINE SUPERFINE.
[illegible] CARMAN & RICARDO.

[illegible] aujourd'hui 18 du courant, à 5 heures, [illegible] à l'encan, au passage No. 7, secondé [illegible] plus ou moins, FARINE de choix et superfine, débarquée de la Nouvelle Orléans, en débarquement de la barque Ruth, de Baltimore. [illegible] 18 juil

Epiceries, Provisions, Liqueurs,
[illegible] MORPHY & NEVIUS.

[illegible] il sera vendu au No 57, rue des Magasins,

100 caisses tabac Virginie—70,000 cigares,
100 barillets clous, 50 caisses verrerie,
150 caisses chandelles étoile ; 150 caisses chandelles suif,
Lard salé, jambons, plats cotés, épaules, bœuf, graisse, beurre, fromage, huile, vin rouge, champagne, sennes, vinaigre, eau de vie, genièvre
10 barils d'œufs. 18juil

Citrons ! Citrons !

PAR BERNARD TURPIN, *Encanteur.*

AUJOURD'HUI jeudi, 18 juillet 1850, à 5 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue du Maine, 1re Municipalité,

500 boîtes citrons.
En déchargement du brick Rosa d'Italie, venant de Gênes. 18juil

Toile à voiles.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 18 juillet, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

35 pièces toiles coton à voiles, de Raven, No 3, 4 et 8

Conditions à la vente. 16juil

PAR CHARBONNET ET DELERY.

JEUDI, 18 juillet, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, une jolie famille d'esclaves, savoir :

ELIZA, négresse âgée de 34 ans, domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne gardienne d'enfans et domestique de confiance.

FLORA, sa fille âgée de 9 ans, habituée au travail de la maison.
HENRY, son fils âgé de 5 ans.
MARIE-LOUISE, sa fille âgée de deux ans.
Un jeune enfant (fille) à la mamelle.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et vendus par nécessité.

Conditions—La moitié comptant, et la balance à trois et six mois de crédit, en billets endossés, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 juil—3

Vente par catalogue de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 18 juillet, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal

100 colis et lots marchandises de saison, telles que toiles, platilles, mousselines imprimées, gingham, chambray, toiles à drap, indiennes, cols brodés, rideaux damassés, robes mousselines, rubans, dentelles, mouchoirs madras, mouchoirs batiste, alpacas noir, umbrelles soie, mouchoirs soie cotonades, coton blanc de diverses qualités, cotons écrus, brin, coton, indiennes deuil, parapluies coton, bretelles, chemises coton, indienne bleue et blanche, fil à coudre, serviettes, &c, &c.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente.

Conditions libérales à la vente. 16 juil

VENTES A L'ENCAN.

Café et Billard.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, 19 courant, à 4 1/2 heures, il sera vendu à l'encoignure des rues Ursulines et St Claude

Le fond de café et billard qui se trouve dans la dite maison. Les personnes qui désireraient suivre ce genre d'affaire, trouveront de leur intérêt de se rendre sur les lieux le jour de la vente. Ce café est l'un des meilleurs de la ville. 18juil

Vente sans réserve pour clore une société.
Charpentier et menuisier.
PAR N. VIGNIÉ, *Encanteur.*

SAMEDI, 20 juin 1850, à midi, sera vendu à la Bourse St Louis—

Le griffe MITCHELL, âgé d'environ trente ans, charpentier et menuisier, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Quatre mois de crédit en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 juil

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 20 juillet 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Le nègre THOMAS, d'environ 21 ans, bon domestique, cocher s'entendant aux soins des chevaux, cuisinier américain, garanti sous tous les rapports.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, chacun de la somme de $275, datés 3 mai 1850 à 5 et 7 mois, et la balance comptant
18 juillet

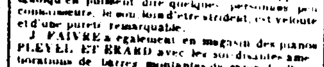

PIANOS.
J. FAIVRE, facteur de pianos.
BREVETÉ A PARIS,
Pour le système en fer perfectionné,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi obliques. Il garantit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports. Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son vaut il être strident, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les susdites améliorations de barres montantes de sapin de Riga doublé de chêne de Russie, et le sommier cloué en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qui a toujours été employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti,
29nov entre Chartres et Passage de la Bourse

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, Savoir

125	Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,			No 1,	$5 50
103	"	"	"	"	No 1, 5 50
67	"	"	"	avec "	1 7 00
28	"	"	"	"	2 9 50
24	"	"	"	"	3 12 00
8	"	"	Fluke		No 1 12 00
13	"	"	"		No 2 15 00
16	"	"	Sub soil		No 1 7 00
75	"	"	Ballenger en fer battu sans coutre,		No 1 5 50
150	"	"	"	avec coutre,	No 1 7 00
96	"	"	"	avec coutre,	No 2 9 50
52	"	"	"	avec coutre,	No 3 11 00
15	"	"	Fluke		No 1 12 00
11	"	"	"		No 2 15 00
56	"	"	Ballenger (Yankee extended Bar		No 1 3 25
98	"	"	"	Extended bar	No 2 4 00
81	"	"	"	Extended bar	No 2 4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 5 pouces, et 29 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 8 wagons complets avec essieux en fer, prix, $140 chaque.

2 Diables ou Timber wheels : roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir : Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pantures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Cothers ordinaires en cuir et écorce, Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer, avec boîtes ; Huile à lampes et de lin, Esprit de Therébentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD,
7jan 29 Vieille Levée

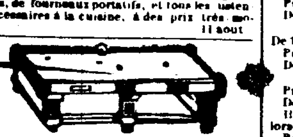

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co.,
Rue de Chartres, 125, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 aout

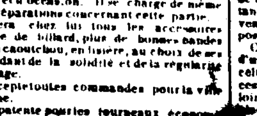

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général qu'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. 30 nov

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
NOUVEAU PROCEDE

Au moyen duquel on peut obtenir des eaux supérieures à celles que l'on a fabriquées jusqu'à ce jour.

LE seul mérite de l'Eau de Seltz particulièrement consiste à tenir en dissolution la plus grande quantité possible de gaz acide carbonique ; ce résultat ne peut s'obtenir que par une forte pression du gaz contre l'eau ; on a employé pour produire cet effet des appareils d'une grande complication et par cela même difficiles à faire fonctionner, de sorte que le fini ne permettait pas de pousser l'opération au delà d'une certaine limite, limite trop restreinte. De là vient que bien des personnes se plaignent que les eaux ne sont pas piquantes et que presque toujours il faut prendre, pour déboucher les bouteilles, une trop grande peine. Le gaz doit être en très grand excès, pour qu'il puisse chasser vivement le bouchon aussitôt qu'on coupe le lien qui le retient à la bouteille et que même il projette une portion du liquide au dehors.

C'est ce résultat que jusqu'à présent on n'avait pas obtenu sans de grandes difficultés et que l'on obtient au moyen d'un nouveau système de machine dont la simplicité ajoute à la force, qui permet au soussigné de fabriquer des eaux de première qualité et d'assurer au public qu'il trouvera chez lui constamment des eaux minérales artificielles gazeuses en grandes et demi-bouteilles.

L. PINAC, Pharmacien
4 mai Encoignure Dauphine et d'Orléans

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par
J. MORIN, 186, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
25 barriques vin vieux de St-Emilion,
10 barriques vin vieux de Margaux,
10 barriques vin de Rousrignon F. Durand,
10 barriques Bergerac,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Roussillon F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Eraud, cognac,
25 quarts de la marque A. Bleriot, Cognac,
25 quarts de la marque de Montesun, en champagne de cognac. 26avril

MIEL—15 barils miel d'abeille de la Havane, à vendre par P CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St Philippe

HUILE D'OLIVE—40 paniers huile, en magasin et à vendre par P LONGIN,
1juil 47, rue Vieille Levée

COGNAC—6 quarts cognac, en magasin et à vendre par P. LONGIN,
1juil 47, rue Vieille Levée

BOUCHONS—17 balles bouchons en magasin et à vendre par P. LONGIN,
1juil 47 Vieille Levée

POUR LA BALISE, la Passe [illegible] et la Côte—(Beau tous [illegible] maine)—Le bateau à vapeur [illegible] John Dimitry, partira du [illegible] pour les débarcadères ci-dessus, [illegible] à 10 heures du matin, et sera [illegible] les lundis soirs—Il repartira en [illegible] **Pointe-à-la-Hache** tous les mercredis [illegible] heures du matin, et sera de retour le jour suivant.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, au bout de la rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, à DE LA CROIX & CO., ou à CHS. DE BLANC, No. 10, rue de la Douane, nouvelle bâtisse.

☞ Le Mosquitos capt. J. Dimitry, continuera ces voyages sans interruption. 7juin—☞

POUR LA COTE, LES FORTS, LA PASSE DU SUD OUEST ET LA BALISE.

Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt. Jourdan Martin, partira tous les samedis à 10 heures A. M. pour les ports ci-dessus et reviendra en ville le mardi soir.

Ce bateau a été que sa machine et ses bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

25mi ☞ MAUNSEL WHITE & CO.

Malle des Etats-Unis

LIGNE DU MATIN—POUR COVINGTON via MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE.—Le steamer LENORA, capitaine Eli J. Mullen, construit exprès pour les voyages du lac, partira tous les jours de l'extrémité du chemin de fer (dimanches exceptés) à midi, et pour le retour part de Covington tous les jours, excepté les dimanches à six heures A. M.

Passage seulement.........50 cents
Repas extras..............30 cents

Ligne du soir pour
MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE.—Le magnifique steamer JENNY LIND, capitaine T. W. Dennica, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain tous *les jours* après l'arrivée de 4 heures et pour le retour, et partira de Madisonville via Lewisburg et Mandeville à 5 heures du matin, et arrivera pour les chars de 8 heures. Le dimanche le Jenny Lind partira pour les lieux ci-dessus après l'arrivée des chars de 8 heures et sera de retour pour les chars de 7 heures du soir

Pour plus amples informations, s'adresser à
PAYNE & HARRISON, rue Poydras, 66
STEVENSON D. MERRITT & Co,
7 rue Gravier, N. O.
W. L. CUSHING & Co. 25, rue Commune
6 juil J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille-Levée

Paquebot régulier du lac Pontchartrain.
Nouvel Arrangement.

Le paquebot régulier OLIVIA, construit pour la navigation du Lac, capitaine J. W. Hoffman, partira à l'avenir pour MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE et COVINGTON, comme suit

DEPART DE LA NLLE ORLEANS.

Lundi par	les chars de	4	heure,
Mardi	do	do	1 do,
Jeudi	do	do	1 do,
Vendredi	do	do	1 do,
Samedi	do	do	2 1/2 heures,
Dimanche matin			8 do,

DEPART DE COVINGTON.

Mardi, 5 heures A. M. Vendredi, 5 heures A. M.
Jeudi, 5 do do Samedi, 5 do do.

L'OLIVIA partira de Madisonville tous les dimanches soirs via Lewisburg et Mandeville et arrivera en ville pour le retour des chars de 7 heures P. M. Il arrivera aussi le lundi matin pour les chars de 8 heures A. M.

Pour plus amples informations s'adresser à bord ou à EUGENE ROCHEREAU & Co,
17 et 19 rue St Louis
ou à MARTIN & Co, } Covington.
LEWIS ALCUS }

Un sac aux lettres, déposé chez M. Judson, encoignure Camp et Canal, sera fermé tous les jours à midi. 27 juin

POUR NEW-YORK, via Havane — Compagnie de la Malle des E. U.—Le magnifique steamer FALCON, Lieutenant H. J. Hartstein, de la marine des E. U., partira pour le port ci-dessus, mardi 30 Juillet, à neuf heures A. M. du bout de la rue Ste Marie à Lafayette. Les chambres de ce steamer ont parfaitement disposées, les cabines bien aérées et le confort de la table aussi possible.

Un médecin expérimenté est attaché au service de ce steamer.

Prix du Passage :

Pour New York : Salon des dames	$75
hamacs	60
Entrepont	25
Pour la Havane : Salon d'avant	35

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.

Les passagers pour New York se transfèreront à la Havane à bord du steamship Georgia.

Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'est payé.

Tous les frais de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.

PARADISE, LAWRASON & CO,
16 juil 106, rue des Magasins.

POUR LA CALIFORNIE via CHAGRES. — Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis.—Le magnifique steamer neuf FALCON, sous le commandement du lieutenant H. Hartstein de la marine des Etats-Unis, partira MARDI 30 juillet à neuf heures précises, avec les malles de la Californie et de l'Orégon.

Prix du Passage.

Pour Chagres, à la chambre,	$90
Hamacs,	$65

A l'entrepont nourriture de l'équipage, $45 ...

Nul passage n'est considéré arrêté s'il n'est payé. Les billets doivent être pris chez les agents.

PARADISE, LAWRASON & Co,
106 rue des Magasins.

☞ Un médecin est attaché aux navires de cette Compagnie. 16 juil

POUR LE HAVRE.—Passage.—Devant partir samedi 20 courant—Le navire de 1re classe PYRAMID, capt. Henderson, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage à la chambre ou à l'entrepont, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau 11, 2e Municipalité ou à

H. V. BAXTER, 79, Commune,
17juil ou à J. P. WHITNEY, 61, Camp

POUR BORDEAUX.—Passage seulement—Le brick russe FERDINAND, capt. Bartlett, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

ANGUSTE MOLIER,
16 juillet 90, rue St-Louis.

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot bien connu, P. SOULE, capt. M. Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ses chambres étant très-commodes, s'adresser au capitaine à bord, en face de la halle aux boucheries, ou à TROISGROS & CO.,
1 juil 26, Vieille Levée

Pour Tampico—La goélette JOHN ROWLETT, capt. Woodingham ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira positivement le 16 courant. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St Pierre, ou à J. N. CUKIEN,
12 juil 30 rue Dumaine

A fréter ou à vendre.

Le brick anglais fin voilier et en fer JOSEPHINE, du port de 2,500 barils sous le pont, ayant de beaux emménagements, à vendre et à fréter. S'adresser à
FDO DE FUENTES & Co
9 juil 22, Vieille Levée.

POUR GAND (Belgique), le brick neuf et fin voilier COMTE DE FLANDRES, capitaine de Jaegher, partira pour le port ci-dessus, le 20 courant. Pour passage seulement, avec de beaux emménagements, s'adresser à bord du navire en déchargement à Lafayette ou à E & A. WAPLER,
4 juil 15 rue Commune No 79.

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JOSEPH BADGER, capitaine Stofield, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage à la chambre et entrepont, s'adresser à bord au poteau 7, Troisième Municipalité, ou à
H. V. BAXTER, 79 rue de la Commune
ou à J. P. WHITNEY,
8 juil 61 rue du Camp

POUR NEW-YORK — Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Louisiane. — Le paquebot fin voilier ST CHARLES, capitaine C. Hilliard, ayant une grande partie de son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Joseph poteau No 2 ou à
J. W. STANTON & Co,
1 juillet Encoignure Magasins et Lafayette.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit :

De la rue Jackson, Lafayette :
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville :
De la Presse à Coton d'en bas 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 52, rue des Magasins
26 mars—1an

Cuisines patentées de Barbes.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente [illegible] agents pour la vente de ces cuisines [illegible] de la Louisiane, informent le public qu'ils [illegible] de recevoir un grand assortiment de ces [illegible], tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et s'engagent de les faire poser partout ou l'on pourra le désirer.

Ces cuisines sont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MASPEREAU & Co,
7aout ☞ Rue Condé, No 29

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce Tiblier frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix courant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison. Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.

TIBLIER FRÈRES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci-dessus.

Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850. 7 mai—4m

BALANCES ! BALANCES !!
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité et la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les ont les machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont posés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras, ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids ce qui est inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York ; de l'Etat de New York ; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie ; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires ce qui permet à chacun de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BRIN,
3 fev 59 et 61, rue du Camp